

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT PAR LES PAIRS

Un financement pour s'accompagner mutuellement sur la place des jeunes



C'EST QUOI ?

Le dispositif d'accompagnement par les pairs est une des activités du projet « **Place aux Jeunes !** » et a pour objectif de permettre aux organisations de jeunesse, d'éducation populaire et de solidarité internationale d'apprendre ensemble sur des enjeux liés à la **prise en compte transversale des jeunes et/ou à la participation et la mobilisation des jeunes dans leurs projets, structures et gouvernances.**

COMMENT ÇA MARCHE ?

Via un **financement dédié**, ce dispositif met en lien une structure dite « accompagnée » souhaitant travailler sur des enjeux définis et une ou deux structure(s) dite(s) « accompagnatrice(s) » dont les compétences et expertises permettent de répondre aux enjeux formulés par la première.

Il vise également à initier **une dynamique d'apprentissage mutuel** censée permettre à l'une de bénéficier de l'expertise de l'autre, et à l'autre de bénéficier d'une réflexivité sur ses pratiques par leur déclinaison dans un contexte différent du sien.

L'APPEL 2023

La session 2023 du dispositif d'accompagnement par les pairs du projet « Place aux Jeunes ! » (PAJ) va permettre l'accompagnement de cinq structures sur une période de **12 mois entre avril 2023 et juin 2024**. L'appel à participation pour les structures accompagnatrices volontaires est maintenant lancé et l'objectif de cet appel est d'**identifier des structures intéressées** pour accompagner d'autres organisations dans le cadre de ce dispositif.

@ en savoir plus

FAVORISER L'ENGAGEMENT LOCAL DES JEUNES DANS LES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Retour d'expérience pour donner plus de place aux jeunes, créer et soutenir les initiatives de demain.

GUIDE PRODUIT PAR EURASIA NET ET LES YMCA

L'ACCOMPAGNEMENT PAR LES PAIRS SUR DES ENJEUX DE JEUNESSES

CAPITALISATION

Retour sur le dispositif d'accompagnement par les pairs, expérimenté dans le cadre de la première phase du projet « Place aux Jeunes ! »